



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 décembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. GRANDGUILLAUME

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. Gilbert MENUT	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Rémi DELATTE
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	
M. André GERVAIS	M. Pierre LAMBOROT	

Membres absents :

M. José ALMEIDA	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Jean-François GONDELLIER	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Lucien BRENOT	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Claude DARCIAUX	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Gilles TRAHARD	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Budget primitif pour 2010 - Budget annexe de la décharge des produits inertes et des DASRI - Vote des chapitres budgétaires

A) Recettes réelles de fonctionnement : elles s'élèvent à 2 085 000 € au BP 2010, contre 2,5 M€ au BP 2009 soit une baisse globale anticipée de 16,6%. Cette dernière s'explique par l'impact de la conjoncture économique sur les recettes des apports en décharge (1M€ au BP 2010 contre 1,3 M€ en 2009) et les produits des prestations de traitement des déchets d'activité de soins (1,085 M€ en 2010 contre 1,2 M€ en 2009).

B) Dépenses réelles de fonctionnement : 1,715 millions d'euros, contre 1,775 M € au budget 2009, soit une baisse globale de 3,43%. Elle s'explique essentiellement par la réduction des frais financiers, qui passent de 182 K€ au BP 2009 à 104 K€ en 2010 (effet de l'ajustement des prévisions aux mobilisations effectives et de la baisse des taux). Les frais de fonctionnement généraux sont en baisse de 1,5%, la masse salariale progresse de 4,6%

C) Dépenses réelles d'investissement : elles s'élèvent à 717 000 euros, dont 380 500 euros de dépenses d'équipement pour la décharge et 168 500 euros pour le centre de traitement des déchets d'activités de soins à risque infectieux. L'amortissement de la dette est prévu à hauteur de 168 000 euros.

D) Recettes réelles d'investissement : elles s'élèvent à 347 000 euros, composées exclusivement d'emprunt.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'adopter** le budget annexe de la décharge de produits inertes et des DASRI pour 2010 de la Communauté selon les chapitres figurant dans le document budgétaire ci-joint, et qui donne les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

- recettes réelles : 2 085 000 €,
- recettes d'ordre : 0 €.

- dépenses réelles : 1 715 000 €,
- dépenses d'ordre : 370 000 €.

Section d'investissement :

- recettes réelles : 347 000 €,
- recettes d'ordre : 370 000 €.

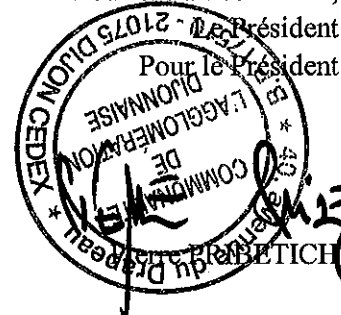
- dépenses réelles : 717 000 €,
- dépenses d'ordre : 0 €.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

21 DEC. 2009



Pour extrait conforme,



Convocation envoyée le 10 décembre 2009

Publié le 18 DEC. 2009

Déposé en Préfecture le